

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moncontour, le 19/07/2023

### **PRISE EN CHARGE DES « PETITS MAUX » PAR LES PHARMACIENS L'expérimentation reconduite et bientôt étendue**

Les pharmacies bretonnes impliquées dans l'expérimentation Art 51 Osys de la prise en charge des petits maux sont désormais 74 ! Depuis le mois de juin dernier, à l'issue d'une première évaluation tout à fait favorable, l'ARS Bretagne, l'association Pharma Système Qualité et le ministère de la santé et de la prévention ont reconduit le dispositif. Pour le rendre plus pertinent, ils l'ont recentré sur 6 situations cliniques (contre 13 auparavant) les plus fréquemment rencontrées. Aussi, une attention particulière sera portée à la communication : vers les médecins et vers les patients !

Dès le mois septembre, trois autres régions vont intégrer l'expérimentation, qui constitue un levier efficace pour libérer du temps médical, réduire les passages aux urgences, sécuriser le conseil pharmaceutique et apporter un service à la population

#### **Plus de pharmacies, moins de situations cliniques**

La principale évolution du dispositif porte sur l'élargissement du nombre de pharmacies impliquées. D'ores et déjà, en Bretagne, 74 s'inscrivent dans la démarche. Aussi, l'expérimentation va s'étendre, dès la rentrée de septembre, à trois autres régions.

Les partenaires porteurs de l'expérimentation ont aussi fait le choix de la recentrer sur 6 situations cliniques (contre 13 auparavant) : les plaies simples, les piqûres de tiques, les cystites, les brûlures du 1<sup>er</sup> degré, les douleurs pharyngées et les conjonctivites.

Enfin, pour accompagner la montée en charge de l'expérimentation, une attention particulière sera désormais portée à la communication entre tous les acteurs. Dans ce cadre, un webinaire régional sera organisé au mois d'octobre prochain à destination des médecins libéraux et en partenariat avec l'Assurance maladie, l'Union régionale des professionnels de santé Médecins libéraux et l'ARS Bretagne.

**Contact presse**  
**Direction de cabinet**  
**Département communication**

### **L'expérimentation assure un accès aux soins en proximité**

Cette expérimentation innovante présente plusieurs intérêts : elle permet de détecter sans attendre une situation à risque, d'orienter rapidement le patient, de faciliter l'accès à un professionnel de santé et d'éviter un passage inutile aux urgences.

En effet, si un tel dispositif venait à être généralisé, il pourrait s'appuyer sur un maillage territorial fin et sur des amplitudes horaires larges (les pharmacies sont souvent ouvertes 6 jours / 7)

### **Prise en charge : pas de changement**

Les grands principes du dispositif permettant aux pharmaciens de prendre en charge "les petits maux" restent inchangés depuis son lancement à l'automne 2021. Après une formation et à l'aide d'outils d'accompagnement (arbres décisionnels, interface informatique dédiée pour un suivi précis des patients, support de communication à destination des patients), les pharmaciens engagés dans la démarche peuvent :

- conseiller au patient un médicament adapté (hors prescription médicale obligatoire) ;
- l'adresser vers un médecin généraliste ;
- l'envoyer vers un service d'urgence.

Avec l'accord du patient, le pharmacien informe le médecin traitant du patient de la problématique rencontrée et de l'orientation proposée. Enfin, le pharmacien reprend contact avec le patient pour s'assurer que la situation évolue favorablement.

### **Bilan chiffré**

Depuis l'automne 2021, les pharmaciens impliqués dans l'expérimentation ont pris en charge quelque 1 800 situations.

A la question « qu'auriez-vous fait si ce service n'existait pas » **39 % des patients** ont indiqué qu'ils seraient allés voir le médecin et **5 %** qu'ils seraient allés aux urgences.

- 702 patients seraient donc allés voir un médecin directement : **l'expérimentation a évité 420 consultations médicales.**

- 90 patients se seraient rendus aux urgences : **l'expérimentation a évité 68 passages aux urgences**

### **Une coopération renforcée entre médecins et pharmaciens**

L'organisation mise en œuvre par l'association Pharma Système Qualité favorise la collaboration entre professionnels de santé d'un territoire : pharmacien et médecin rechercheront ensemble les orientations médicales de proximité, la téléconsultation en local, le service d'urgence le plus proche.

En effet, l'objectif du projet est de donner au pharmacien d'officine les moyens de **réaliser une orientation efficace dans le cadre de la prise en charge des soins relevant du premier recours**, les outils adaptés à **une homogénéisation et à une sécurisation de son triage**, tout en respectant l'essence de son art à savoir : le dialogue avec le patient, la capacité d'analyse et la réflexion professionnelle suivant la description de symptômes. Les arbres décisionnels fournis constituent toutefois des supports facilitateurs de prise de décision. L'un des objectifs est également de préparer la mise en œuvre d'une **coopération interprofessionnelle respectueuse du champ de compétences de chacun**, avec l'idée que l'orientation judicieuse et adaptée vers la consultation médicale constitue un socle de la mission du pharmacien. Pour les médecins, le dispositif a vocation à libérer du temps médical et à optimiser l'accès aux consultations pour les soins non programmés.

L'approche proposée par Pharma Système Qualité peut aussi s'appuyer sur des organisations existantes comme les maisons de santé pluriprofessionnelles ou les communautés professionnelles territoriales de santé.